

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche  
Service de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche  
12283

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 18 OCTOBRE 2019  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY****OBJET : Projet "Fight Cancer" - Financement complémentaire - INSERM.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'enseignement supérieur et à la recherche, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le projet « Fight Cancer » est coordonné par l'INSERM pour le compte du Centre de Recherche en Cancérologie de Marseille (CRCM) et a été inscrit dans le CPER 2015-2020 pour un montant de 9,03 M€ auquel le Conseil départemental a contribué à hauteur de 1,28 M€ (rapport n°117 de la CP du 14 septembre 2018).

L'opération vise à créer un pôle de recherche translationnelle sur le cancer du pancréas au plus près de l'Institut Paoli Calmettes (IPC) et permettre ainsi le rapprochement des chercheurs et des cliniciens travaillant sur cette pathologie, qui concerne 16 000 nouveaux cas chaque année en France, et dont le nombre de décès est quasiment identique au nombre de cancers diagnostiqués.

La prise en charge des cancers du pancréas se heurte à une résistance aux thérapeutiques conduisant à la rechute du patient après quelques mois de traitement. Chaque patient diagnostiqué comme atteint d'un adénocarcinome du pancréas décèdera de cette maladie.

La résistance des cellules cancéreuses aux traitements, leur sélection et leur dissémination provoquent le décès du patient et constituent à ce titre un défi majeur en cancérologie.

Pour répondre à ce défi, des nouveaux aménagements sont prévus :

- L'acquisition de nouvelles infrastructures (notamment laboratoires L2, chambres froides, salles microscopes, locaux informatique) permettant d'augmenter la performance des équipes de recherche fondamentale et préclinique, en particulier dans le cadre de l'utilisation de nouveaux modèles cellulaires ;
- Le développement d'une animalerie d'expérimentation, capable de mettre en élevage des cohortes de souris destinées à l'expérimentation selon les règles les plus strictes de la réglementation française ;
- La création d'un laboratoire de confinement L3 indispensable pour la manipulation d'OGM et de vecteurs viraux destinés à augmenter ou éliminer l'expression de gènes dans des cellules humaines ou de souris et d'étudier leurs fonctions.

Avec une masse critique de 280 personnes dont une cinquantaine travaillant sur le cancer du pancréas dans des programmes de recherche fondamentale, translationnelle et clinique, le CRCM constitue un pôle de référence dans le domaine au niveau national.

Le projet « Fight Cancer » permettra de renforcer de pôle, sa compétitivité au niveau international et son attractivité.

Le complément de financement global est évalué à 1 797 000 €HT et correspond d'une part aux nouveaux aménagements prévus et d'autre part au retrait d'un financeur initial au CPER (fondation BETTENCOURT).

La participation du Conseil départemental est appelée à hauteur de 200 000 €(soit 11,13 %), dans le cadre du plan de financement indiqué en annexe 1 du présent rapport.

Il est à noter que le Conseil départemental est sollicité, en complément, pour un pourcentage légèrement inférieur à celui de son engagement initial dans le CPER (14,2 %).

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL

**Annexe 1**  
**Projet « Fight Cancer »**  
**Financement complémentaire**  
**INSERM**

Organisme porteur	Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM) Délégation Régionale PACA et Corse 18 avenue Mozart 13009 Marseille BP172 – 13276 Marseille Cedex 9
Représentant	Délégué Régional : Dominique NOBILE
Pour le compte	Centre de recherche en Cancérologie de Marseille (CRCM), UMR Inserm, CNRS, AMU, IPC 27 boulevard Leï Roure BP 30059 13 273 Marseille Cedex 09
Représentant	Directeur : M. Jean-Paul BORG
Montant sollicité	200 000 €
Montant total du projet	1 797 000 €
Objet	Construction d'un bâtiment regroupant plusieurs équipes et plateformes de recherche sur le cancer du pancréas
Lieu d'exécution du projet	Site de l'Institut Paoli Calmette (IPC)

PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES HT (€)		RECETTES (€)	
Travaux	1 797 000	INSERM	890 000
		Conseil régional	300 000
		Conseil départemental	200 000
		Institut Paoli Calmettes	30 000
		Ville de Marseille	82 500
		Métropole AMP	294 500
<b>Total</b>	<b>1 797 000</b>		<b>1 797 000</b>

Proposition de subvention du Conseil départemental : 200 000 €(soit 11,13 %)